### FICHE DE POSTE :

# 1. La situation de travail

Fonction (intitulé) :	Ouvrier qualifié - Chauffage
Catégorie personnel :	Personnel ouvrier
Secteur :	Direction générale des Infrastructures et du Développement durable
Département :	Département de la Régie
Service :	Service techniques spéciales
Cellule :	Chauffage et sanitaire
Localisation:	Rue de Wallonie, 30 – 4460 Grâce-Hollogne
Position:	Voir annexe extrait organigramme
Matériels spécifiques :	Chaussures de sécurité
Logiciels spécifiques	
Autres :	Etre en possession des agréments CEFORTEC combustible liquide et combustible gazeux G1 et G2

## 2. Les missions liées au secteur, au département et au poste

#### Missions du Secteur:

- 4 Au sein de la Province de Liège, le Secteur des Infrastructures et du Développement durable a pour mission principale les études de conception, l'entretien et la gestion des infrastructures provinciales.
  - Il soutient d'un point de vue administratif, technique et financier-les pouvoirs locaux notamment en termes d'études, de conseils et de développement de politiques en matière d'environnement.
  - Il sensibilise les agents provinciaux et les pouvoirs locaux à la mise en place de projets en matière de développement durable.
  - Il développe des actions de soutien aux pouvoirs locaux en réalisant des centrales d'achats dans différents domaines.

### Missions du Département :

- Le Département de la Régie se compose d'une Régie localisée à Grâce-Hollogne et de régies locales réparties sur le territoire de la province de Liège. Il a pour mission d'assurer l'entretien et l'amélioration des infrastructures provinciales. Il intervient dans tous les domaines de la construction et des abords tant sur le plan du gros œuvre, des parachèvements que des techniques spéciales.
- Ce Département intervient également :
  - Dans les aspects liés à l'aménagement et l'entretien des abords ;
  - Dans l'organisation des manifestations et l'organisation des grands événements ;
  - Dans le cadre des actions de soutien et de supracommunalités initiées par la province de Liège.

### Missions du Service:

Le service prend en charge les travaux de réparation, de dépannage, d'entretien et d'installation de sanitaire, chauffage, toiture, climatisation, d'électricité de tous les établissements provinciaux mais également la réalisation de nouveaux projets ainsi que les travaux de mise en conformité d'installations électriques et de chauffages.

#### Missions de la Cellule :

- La cellule chauffage réalise tous les dépannages type « chauffage », climatisation et toiture.
- Elle réalise également des projets de nouvelles installations dans les travaux techniques décrits ci-dessus.

#### Missions du Poste:

- Répondre favorablement aux tâches techniques qui lui sont confiées par son supérieur hiérarchique, en fonction de sa spécialité;
- Représenter dignement l'Institution provinciale dans l'exercice de ses missions et être soucieux de rendre un service public de qualité aux citoyens.

### 3. Les activités spécifiques du poste

## Activités spécifiques du poste :

- Effectuer des travaux pointus liés à sa qualification ;
- Effectuer des travaux non liés à sa qualification ;
- Appliquer les règles de sécurité afin de veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses collègues et des usagers ;
- Entretenir les outils et le matériel qui lui sont confiés ;
- Nettoyer, entretenir et ranger le matériel, les équipements, l'outillage et les fournitures qui lui sont confiés;
- Effectuer des réparations, dépannages ou installations demandées par son responsable hiérarchique ;
- Être capable d'identifier une panne selon des moyens de contrôle appris de son responsable hiérarchique ;
- Rédiger les attestations de contrôle de la pollution.

### 4. Les compétences requises

## Compétences spécifiques liées au poste :

Connaissances (savoir) - L'ouvrier qualifié chauffagiste doit connaître :

- L'Institution provinciale et sa place dans le schéma institutionnel belge ;
- Le fonctionnement de son secteur et de son service ;
- Les missions et objectifs de son service ;
- La langue française orale et écrite ;
- Les procédures spécifiques au poste ;
- Les règlements en vigueur concernant les installations de chauffage;
- La législation sur le gaz.

Aptitudes (savoir-faire) – L'ouvrier qualifié chauffagiste doit être capable de (d') :

- Apprécier l'urgence de la demande ;
- Se tenir informé de l'évolution du métier ;
- Diagnostiquer la situation et proposer des solutions ;
- Gérer des stocks ;
- Manipuler les outils de communication, en ce compris les outils informatiques ;
- Préparer des plans d'amélioration ou de renouvellement du matériel et de l'équipement;
- Contribuer à la préparation et à l'exécution d'activités de promotion et de communication du service;
- Souder au chalumeau ;
- Établir un diagnostic de réparation.

Attitudes (savoir-être) - L'ouvrier qualifié chauffagiste doit faire preuve de (d') :

- Professionnalisme et exemplarité ;
- Non-discrimination;
- Organisation, méthode et rigueur ;

- Pro-activité (initiative, dynamisme, curiosité);
- Intégrité ;

- Autocritique;
  Devoir de réserve, discrétion, confidentialité;
  Sociabilité (écoute, ouverture, aisance relationnelle, disponibilité) et esprit d'équipe ; Ponctualité, politesse, respect ;
- Polyvalence, adaptabilité.